Extorsion, violence, stupéfiants : le frère aîné d’Adama Traoré a accumulé les déboires judiciaires depuis l’âge de 11 ans

22/07/2021 à 11h11



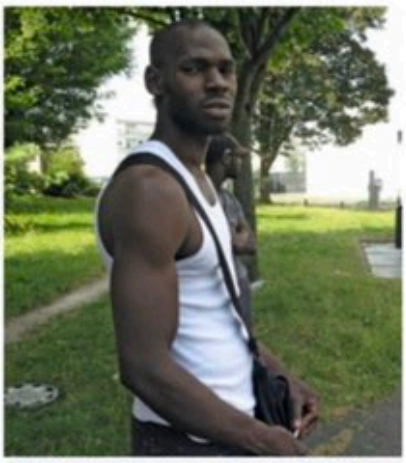
Bagui Traoré, itinéraire d'un parfait délinquant

Extorsion, violence, stupéfiants…: le frère aîné d'Adama Traoré a accumulé les déboires judiciaires depuis l'âge de 11 ans. Révélations.

Par Amaury Bucco, avec Kévin Tanguy

Son acquittement, le vendredi 9 juillet par la cour d'assises de Pontoise, a suffi à certaines bonnes âmes pour l'ériger en victime et dénoncer, à la manière de la défense, *« cinq ans de détention provisoire pour rien »*. Ainsi, Bagui Traoré aurait été injustement incarcéré depuis près de cinq ans pour sa responsabilité supposée dans les émeutes de Beaumont-sur-Oise, pouvait-on lire notamment sur le compte Twitter du militant de La France insoumise, David Guiraud. Dès lors, comment ne pas comprendre la douleur de sa mère qui, lors de la traditionnelle "marche pour Adama" qui s'est tenue le samedi 17 juillet à Beaumont-sur-Oise, a déclaré: *« Ils ont tué mon fils comme un chien, ils ont mis tous mes enfants en prison, un jour ils vont payer pour ça. »*

Rien n'est pourtant moins vrai. Si les preuves de la culpabilité de Bagui Traoré ont en effet manqué lors du procès aux assises de Pontoise, son incarcération durant près de cinq ans est la conséquence d'un parcours de délinquant aguerri. Bagui Traoré n'a pas attendu la mort de son frère Adama, et la naissance du comité du même nom ("La Vérité pour…"), pour avoir des problèmes avec la justice, ainsi que le



FRÉDÉRIC NAIZOT/LE PARISIEN-MAXPPP

ENTRE 2003 ET 2016, ANNÉE DE SON INCARCÉRATION, BAGUI TRAORÉ EST MIS EN CAUSE DANS 45 ACTES DÉLICTUEUX.

Extrait | Valeurs Actuelles – 22 Juillet 2021

> *[A DEROULER] Bagui #Traoré est-il oui ou non la victime du système judiciaire, comme certains le prétendent ?*
> *@Valeurs a eu accès à la liste détaillée des antécédents judiciaires de Bagui, connu des services de police depuis 2003, soit depuis ses 11 ans, pour 45 faits variés pic.twitter.com/kFHoll4GYj*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 21, 2021*

> *Selon un document de la Direction de l'administration pénitentiaire daté de juin 2021, il est demandé à Bagui #Traoré de rembourser la somme de 23 381 euros d'indemnisation aux 20 parties civiles, victimes de ses agissements*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 21, 2021*

> *Détails à lire dans le prochain numéro de @Valeurs actuelles, en #kiosque demain : pic.twitter.com/TIHH2cxYQ3*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 21, 2021*

> *Soyons précis : il s'agit de 45 mises en cause dans l'article cité.*
>
> *— Eric Naulleau (@EricNaulleau) July 22, 2021*

> *Nouvelle preuve – s'il en fallait une – que Bagui Traoré – le frère d'Assa et d'Adama Traoré – n'a pas passé 5 ans en prison « pour rien » ou de manière « arbitraire »*
>
> *Il a purgé 9 peines différentes (Valeurs Actuelles) https://t.co/qfBTF0IAFN pic.twitter.com/NICL1iQStO*

— Jeanne (@D4rc_) July 22, 2021

En Lien :

> Procès de Bagui Traoré : 35 policiers blessés dont 13 par arme à feu, aucun émeutier blessé pour préserver la « paix sociale » (MàJ : Acquittement de Bagui Traoré) — https://t.co/q5FYTsrpTY pic.twitter.com/uNsVde3Ff4
>
> — Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) July 9, 2021